

c. Actions de Connaissance et de Suivi (CS)

CS01	Actualisation de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire		Priorité 1
Objectif de DD	C. Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver		
Objectif opérationnel	C1. Améliorer la connaissance des habitats d'intérêt communautaire		
Habitats d'intérêt communautaire visés	Tous		
Espèces d'intérêt communautaire visées	-		
Secteurs concernés	Tous		
Descriptif de l'action			
<p>La cartographie complète des habitats du site Natura 2000 a été réalisée en 2008 par le bureau d'études Biotope. En 2016, le secteur de Lan Bern et la partie Saint-Conogan de l'étang du Corong ont été cartographiés par José Durfort, ainsi que la Grande Tranchée et les étangs de Trébel et Mezouët.</p> <p>Les données de 2008 comportent certaines erreurs, notamment liées à la photo-interprétation : par exemple la distinction entre les habitats 3110 et 3130, les distinctions entre les divers habitats tourbeux ou encore des zones oubliées ou mal cartographiées comme la tourbière de Pouloudu. Plusieurs manques dans la connaissance de certains habitats (mégaphorbiaies, boisements tourbeux, hêtraies acidiphiles, aulnaie-frênaie alluviale etc.) ont été constatés et en dix ans, plusieurs patchs de landes ou de prairies se sont refermés et ont évolué vers d'autres types de milieux.</p> <p>Cette action a donc pour but d'actualiser la connaissance globale des milieux naturels sur l'ensemble du site Natura 2000 et de les cartographier en lien avec le suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire (CS03) et les autres suivis ou études sur les habitats.</p> <p>Afin de diviser les coûts, le site pourra être cartographié en plusieurs fois, par exemple sur trois années.</p> <p>La programmation devra être réfléchie par rapport au projet d'ajustement du périmètre du site Natura 2000 (MS05).</p>			
Mise en œuvre			
	Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés
	<p>1. Cartographie de l'ensemble du site + évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire.</p> <p><i>Si division du site en trois parties :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Secteurs de Castel-Ruphel à Saint-Hervé : 5 secteurs, 446 ha ; - Secteurs de Conveau à Kerlescouarn avec en plus les berges du Corong hors Saint-Conogan : 5 secteurs, environ 351 ha ; - Secteurs de Faud à Stang prat-ar-Mel (hors Lan Bern) : 5 secteurs, 433,5 ha. 	Structure animatrice	<p>Europe/État</p> <p>Estimation à 10 000€ pour 400 ha : soit entre 30 000 et 40 000 € au total</p>
	<p>2. En lien avec le projet d'ajustement du périmètre Natura 2000 (MS05), cartographie des habitats sur les zones potentielles d'extension.</p>	Structure animatrice	À définir
Périodicité / Périodicité /	<p>A définir selon les coûts à engager, peut être partagée sur trois ans.</p> <p>A réaliser plutôt en seconde partie d'animation (à partir de n+3 ou n+4). La</p>		

Programmation	cartographie de Biotope aura alors près de 15 ans. De plus la cartographie du secteur de Lan Bern est programmée en 2024 dans le PG de la RNR.		
Partenaires	CBNB, AMV		
Impacts à prendre en compte			
Indicateurs de réalisation	Carte actualisée disponible.		
Indicateurs de résultat	Localisation, surfaces et états de conservation des habitats d'intérêt communautaire connus.		
Lien avec d'autres actions	CS02 - Étude historique et cartographie diachronique des milieux de landes, prairies et tourbières CS03 - Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire en lien avec la gestion réalisée CS04 - Suivi des milieux naturels pionniers recolonisant les espaces artificialisés MS05 - Ajustement du périmètre du site Natura 2000		
Actions du plan de gestion de la RNR			
Code et intitulé	Programmation	Priorité	
SE01 – Cartographie et suivi de l'état de conservation des habitats	2024	1	
Référence à un cahier des charges type	-		

CS02	Étude historique et cartographie diachronique des milieux de landes, prairies et tourbières		Priorité 2
Objectif de DD	C. Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver		
Objectif opérationnel	C1. Améliorer la connaissance des habitats d'intérêt communautaire		
Habitats d'intérêt communautaire visés	4020* – Landes humides atlantiques 4030 – Landes sèches 6230* – Formations herbeuses à <i>Nardus</i> 6410 – Prairies à Molinie 7110* – Tourbières hautes actives 7120 – Tourbières hautes dégradées 7140 – Tourbières de transition et tremblants		
Espèces d'intérêt communautaire visées	-		
Secteurs concernés	Tous sauf l'étang du Corong		
Descriptif de l'action			
<p>La connaissance des pratiques passées et de l'histoire d'une parcelle peut permettre de mieux comprendre la dynamique végétale actuelle, de connaître la biodiversité potentielle contenue dans la banque de graines du sol et d'adapter ainsi la gestion de ces parcelles en fonction de leur passé. Il est également possible ainsi de guider la priorisation des zones à restaurer.</p> <p>Cette action n'est pas prioritaire mais constituerait un plus pour la gestion du site Natura 2000. De plus, les coûts peuvent être minimales en s'appuyant sur un partenariat avec une université. Des étudiants en formation de géographie et paysage peuvent être intéressés par ce type d'étude qui devra être réalisée, si possible, en parallèle de la mesure diagnostic de l'action IP01. Les résultats constitueront un appui dans les choix de gestion de cette action.</p>			
Mise en œuvre			
Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés	
1. Identification des parcelles à étudier, en lien avec l'action IP01. Recherches bibliographiques et de retours d'expérience.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
2. Construction d'un partenariat avec une université : définition d'un protocole d'étude en commun, recherche d'anciennes photographies aériennes, cartographie SIG représentant l'évolution du paysage, recherches historiques et de témoignages sur les modes de gestion anciens.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
3. Selon les besoins, il pourrait être pertinent de créer un groupe de travail avec certains acteurs locaux afin de faciliter la mise en relation des étudiants avec les habitants et agriculteurs du secteur mais aussi de communiquer sur les résultats de l'étude auprès des locaux. Ce genre de travail peut susciter l'intérêt des locaux et être valorisé dans la communication du site Natura 2000.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
Périodicité / Programmation	En première partie du DOCOB.		
Partenaires	Chambre d'Agriculture, collectivités territoriales, associations locales, réseau des		

	gestionnaires d'espaces naturels bretons, agriculteurs et propriétaires		
Impacts à prendre en compte			
Illustration			
			
Photographie aérienne des carrières et landes de Minez Cluon, juin 1961 (source : Site internet Géoportail)			
Indicateurs de réalisation	Étude réalisée, couche cartographique complète.		
Indicateurs de résultat	Les résultats permettent de comprendre la dynamique des habitats et de guider les choix de gestion.		
Lien avec d'autres actions	IP01 - Réouverture et entretien des milieux prairiaux et landicoles CS01 - Actualisation de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire PA04 - Communication sur le site Natura 2000		
Actions du plan de gestion de la RNR			
Code et intitulé	Programmation	Priorité	
RE05 – Recherches documentaires et recueil de témoignages	Annuelle	3	
Référence à un cahier des charges type	-		

CS03	Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire en lien avec la gestion réalisée		Priorité 1
Objectif de DD	C. Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver		
Objectif opérationnel	C1. Améliorer la connaissance des habitats d'intérêt communautaire		
Habitats d'intérêt communautaire visés	Tous		
Espèces d'intérêt communautaire visées	-		
Secteurs concernés	Tous		
Descriptif de l'action			
<p>La dernière évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire a été réalisée avec l'étude cartographique de Biotope. Les informations ont été actualisées en 2016 par José Durfort sur les secteurs de Lan Bern et de la queue de l'étang du Corong.</p> <p>Afin de préparer la mise en œuvre du DOCOB et d'avoir un premier état des lieux disponible en début d'animation, l'AMV a missionné un stagiaire en 2018 sur les habitats landicoles dégradés ou altérés du site Natura 2000. La méthode appliquée était différente de la méthode classique utilisée pour évaluer les habitats d'intérêt communautaire. Il s'agissait de la méthode élaborée par le collectif de gestionnaires de landes et tourbières de Bretagne : « Indicateurs d'état de conservation des habitats landicoles et tourbeux de Bretagne ». Ces travaux sont suivis par le CBNB et par Bernard Clément.</p> <p>Cette méthode pourra être appliquée également sur les habitats prairiaux oligotrophes et les autres milieux tourbeux non évalués en 2018 afin de guider les opérations de gestion.</p> <p>Cette action consistera donc à évaluer, durant l'animation du DOCOB, l'évolution de l'état de conservation des habitats en fonction des opérations de gestion menées, en suivant la méthode élaborée par le groupe de gestionnaires.</p> <p>Il s'agira ensuite, en parallèle avec l'actualisation cartographique (CS01), de faire une évaluation globale en fin d'animation, s'appuyant sur des relevés phytosociologiques et des critères surfaciques et suivant la méthode classique d'évaluation utilisée au niveau national. A ce titre une méthode d'évaluation de l'état de conservation est en cours d'élaboration par le CBNB sur le site Natura 2000 « Têtes de bassin du Blavet et de l'Hyères ».</p>			
Mise en œuvre			
Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés	
1. En lien avec le réseau des gestionnaires d'espaces naturels bretons et le CBNB, réaliser des suivis réguliers des habitats oligotrophes en appliquant les indicateurs d'état de conservation élaborés par le collectif. Cibler les parcelles en fonction des opérations de gestion programmées ou réalisées. L'état des lieux des milieux prairiaux sera à réaliser durant la première année d'animation.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
2. Suivis photographiques en lien avec les opérations de gestion/non gestion réalisées : protocole général à établir.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
3. Évaluation de l'état de conservation de l'ensemble des habitats d'intérêt communautaire.	Structure animatrice	Europe/État : à définir	

Périodicité / Programmation	1. Année N évaluation des milieux prairiaux N+2 ou 3 : définir les parcelles à suivre en fonction de la gestion effectuée. 2. Suivi en continu 3. fin d'animation, en parallèle avec CS01.	
Partenaires	CBNB, réseau des gestionnaires d'espaces naturels bretons	
Impacts à prendre en compte		
Localisation ou illustration		
Données cartographiques 2018 et rapport de stage, référence : DEROUT S., 2018 – <i>Contribution à l'amélioration des connaissances et des enjeux du site Natura 2000 « Complexe de l'est des Montagnes noires »</i> , Bilan et critiques. Rapport de stage, AMV, 18 p.		
Indicateurs de réalisation	Suivi des milieux effectué Étude globale d'évaluation de l'état de conservation réalisée	
Indicateurs de résultat	Le suivi régulier des milieux permet d'évaluer la pertinence et l'efficacité des opérations de gestion.	
Lien avec d'autres actions	IP01 - Réouverture et entretien des milieux prairiaux et landicoles IP02 - Entretien du réseau de milieux aquatiques et des milieux associés IP03 - Maintien de communautés végétales pionnières et cicatricielles par la réalisation d'étrépages IP05 - Réhabilitation des complexes tourbeux ou landicoles enrésinés IP06 - Restauration du fonctionnement hydrologique des zones humides drainées IP07 – Travaux en faveur de la biodiversité forestière CS01 - Actualisation de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire MS06 - Animation des partenariats et de la concertation territoriale au sein du réseau d'acteurs locaux	
Actions du plan de gestion de la RNR		
Code et intitulé	Programmation	Priorité
SE02 – Suivi de l'état de conservation des habitats oligotrophes	2017 + 2024	1
SE04 – Suivi photographique de l'évolution des habitats de la réserve	Annuelle	1
Référence à un cahier des charges type	-	

CS04	Suivi des milieux naturels pionniers recolonisant les espaces artificialisés		Priorité 2
Objectif de DD	C. Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver		
Objectif opérationnel	C1. Améliorer la connaissance des habitats d'intérêt communautaire		
Habitats d'intérêt communautaire visés	3110 – Eaux oligotrophes très peu minéralisées 3130 – Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes 4020* – Landes humides atlantiques 4030 – Landes sèches 6230* – Formations herbeuses à <i>Nardus</i> 6410 – Prairies à Molinie 7110* – Tourbières hautes actives 7120 – Tourbières hautes dégradées		
Espèces d'intérêt communautaire visées	-		
Secteurs concernés	Castel-Ruphel, Minez Cluon, Pouloudu		
Descriptif de l'action			
<p>Plusieurs zones du site ont été fortement impactées par l'homme ou bien artificialisées. Aujourd'hui abandonnées, ces zones sont reconquises progressivement par la végétation. C'est le cas par exemple de la carrière de Castel-Ruphel dont une partie est occupée par une large pelouse à Littorelle ou encore de la carrière de Pouloudu, reconquise par des espèces landicoles.</p> <p>Il serait intéressant de suivre l'évolution de ces milieux pionniers qui peuvent constituer de nouvelles zones d'accueil pour la faune et dont l'apparition peut être valorisée auprès du grand public (cf. PA02). De plus, les propriétaires de ces parcelles peuvent désirer créer de nouveaux projets, il faut donc communiquer sur la présence de ces habitats et des espèces inféodées.</p>			
Mise en œuvre			
Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés	
1. Suivi des zones artificialisées recolonisées par les espèces sauvages : identification de l'habitat quand cela n'est pas fait, suivi de l'évolution de la végétation, prospections faunistiques etc. L'accès aux zones devra être convenu avec les propriétaires.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
2. Recherches bibliographiques et de retours d'expérience sur des milieux similaires de friches abandonnées par l'Homme.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
Périodicité / Programmation	A définir en fonction des opportunités et du temps de travail disponible.		
Partenaires	CBNB, associations naturalistes UNICEM* Bretagne et CIGO* (pour transmission des données)		
Impacts à prendre en compte			
Illustrations			



Carrière de Castel-Ruphel : Landes humides paratourbeuses à gauche et pelouse à Littorelle des lacs à droite, T. Simon.

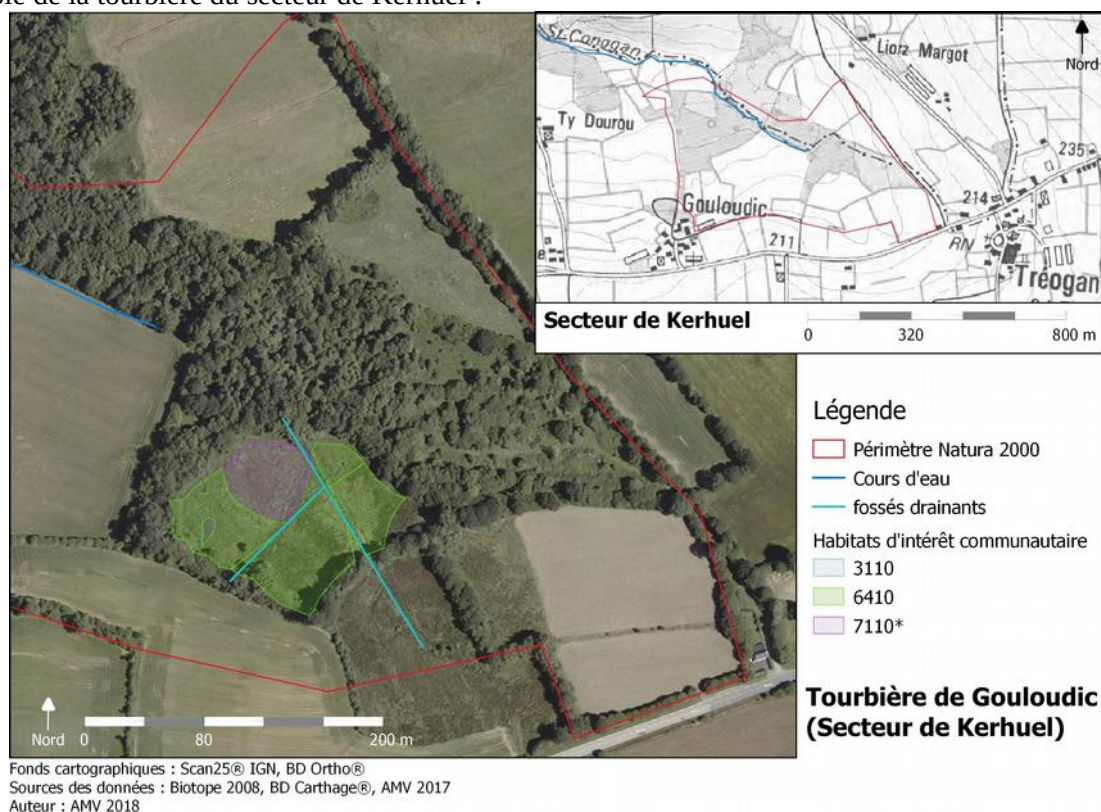


Carrière ouest de Minez Cliguéric (Pouloudu) : Landes humides à mésophiles, T. Simon.

Indicateurs de réalisation	Nombre de passages effectués
Indicateurs de résultat	Ces milieux sont identifiés et leur dynamique est connue. Les espèces à forte valeur patrimoniale fréquentant ces zones sont connues.
Lien avec d'autres actions	IP09 - Aménagement des bâtiments désaffectés ou abandonnés en fonction de leur intérêt pour les chiroptères MS03 - Veille sur les dépôts de déchets sauvages et suppression des dépôts sauvages existants MS10 - Accompagnement des acteurs locaux dans les démarches d'évaluation des incidences PA02 - Accueil et sensibilisation du public sur site
Référence à un cahier des charges type	-

CS05	Étude du fonctionnement hydrologique des milieux tourbeux		Priorité 1
Objectif de DD	C. Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver		
Objectif opérationnel	C1. Améliorer la connaissance des habitats d'intérêt communautaire		
Habitats d'intérêt communautaire visés	4020* – Landes humides atlantiques 6410 – Prairies à Molinie 7110* – Tourbières hautes actives 7120 – Tourbières hautes dégradées 7140 – Tourbières de transition et tremblants 7150 – Dépressions tourbeuses		
Espèces d'intérêt communautaire visées	-		
Secteurs concernés	Saint-Hervé, Kerhuel, Kerlescouarn,		
Descriptif de l'action			
<p>Au cours de leur exploitation par l'Homme, les zones humides ont toujours fait l'objet d'aménagements destinés à réguler le régime hydrologique en fonction des besoins d'exploitation. Afin de mesurer l'impact de ces transformations et de pouvoir prescrire des travaux de restauration des milieux fortement dégradés, il est essentiel de mener des études sur le fonctionnement hydrologique des zones humides.</p> <p>Ainsi cette action est indispensable à la réalisation des opérations prévues dans les actions IP02, IP06 et IP08.</p>			
Mise en œuvre			
Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés	
<p>1. Étude des différentes parcelles drainées ou modifiées en fonction des priorités de gestion définies dans les actions liées (IP02, IP06, IP08) : étude du système hydrologique et définition des potentialités de restauration.</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du fonctionnement de la tourbière de Cudel en réponse aux besoins d'entretien des ouvrages hydrauliques. - étude des tourbières dégradées, ex : Kerhuel - étude sur les zones tourbeuses drainées et plantées, ex : Kerlescouarn et Saint-Hervé. <p>Les études et travaux menés sur Lan Bern, notamment la caractérisation des fossés drainants ainsi que les retours sur les travaux de bouchage de fossés, peuvent constituer une base de réflexion.</p>	Structure animatrice	<p>A définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Europe/État - Agence de l'Eau Loire-Bretagne, - Programmes régionaux ou nationaux de restauration des zones humides etc. 	
Périodicité / Programmation	A réaliser en début d'animation du DOCOB.		
Partenaires	AFB, CBNB, réseau de gestionnaires d'espaces naturels bretons, autres associations...		
Impacts à prendre en compte			
Localisation ou illustration			




Exemple de la tourbière du secteur de Kerhuel :



Carte du réseau hydrologique de Lan Bern, issue du plan de gestion de la RNR :

Indicateurs de réalisation	Rapports d'études rendus.	
Indicateurs de résultat	Le fonctionnement hydrologique des zones ciblées est connu.	
Lien avec d'autres actions	IP02 - Entretien du réseau de milieux aquatiques et des milieux associés IP06 - Restauration du fonctionnement hydrologique des zones humides drainées IP08 - Restauration et entretien des ouvrages de petite hydraulique et gestion des niveaux d'eau	
Actions du plan de gestion de la RNR		
Code et intitulé	Programmation	Priorité
SE14 – Suivi de la qualité biologique de l'eau	2020+2024	1
SE15 – Suivi de la qualité physico-chimique de l'eau	2020+2024	1
SE16 – Suivi hydromorphologique	2020+2024	1
SE18 – Réaliser un état initial et établir un diagnostic hydromorphologique	2016+2019+2022	1
SE24 – Identifier et caractériser les fossés drainants de Lan Bern	2017+2021	2
Référence à un cahier des charges type	-	

CS06	Étude et suivi des habitats de mares		Priorité 2
Objectif de DD	C. Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver		
Objectif opérationnel	C1. Améliorer la connaissance des habitats d'intérêt communautaire		
Habitats d'intérêt communautaire visés	3110 – Eaux oligotrophes très peu minéralisées 3130 – Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes		
Espèces d'intérêt communautaire visées	1831 – Flûteau nageant		
Secteurs concernés	secteurs à définir, tous potentiellement concernés sauf l'étang du Corong		
Descriptif de l'action			
<p>De nombreuses mares ponctuent le site Natura 2000 et forment un réseau de milieux aquatiques permettant l'accueil et le déplacement d'invertébrés, d'amphibiens et de macrophytes comme le Flûteau nageant. Les mares de Lan Bern ont déjà été dénombrées et font l'objet de suivis écologiques divers : amphibiens, indice des coléoptères aquatiques (ICOCAM), odonates, typologie des faciès de mares, etc. Le plan de gestion de la RNR fait état de plus de 50 mares sur le secteur de Lan Bern.</p> <p>Ce type d'habitat est très intéressant car il accueille de nombreuses espèces y compris des espèces venant uniquement pour s'y nourrir comme les chiroptères ou la Loutre d'Europe. Mesurer la fonctionnalité du réseau de mares est donc essentiel pour orienter des actions assurant le maintien des populations d'espèces. Cette action doit permettre d'acquérir deux types d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les types de mares et leur état de conservation, à partir de la faune et de la flore présentes, - la densité du réseau et les connexions écologiques existantes (cf. CS08). <p>A ce titre, d'autres associations comme Vivarmor ont déjà pu développer des indicateurs d'état. Cette action pourra s'appuyer sur leurs retours d'expérience.</p>			
Mise en œuvre			
Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés	
<p>1. Caractérisation et localisation des mares du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définition d'un protocole permettant d'identifier précisément les habitats en place et les caractéristiques physiques de la mare (berges, profondeur, substrat, régime hydrologique, exposition etc.). L'exemple d'un stage réalisé à Lan Bern peut servir de base. - cartographie et inventaire des mares sur le terrain suivant ce protocole. 	Structure animatrice	Europe/Etat : Animation Natura 2000	
<p>2. Mise en place d'indicateurs d'état sur certaines mares :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cibler les mares et dépressions à évaluer en fonction de la gestion et des opérations programmées ou des données récoltées sur d'autres espèces, - mettre en place des suivis adaptés. <p>L'indicateur composite des coléoptères aquatiques des mares, IcoCAM (GRETIA 2015) permet par exemple d'établir un état de la mare prospectée à partir de quatre indices : la rareté relative, la richesse spécifique, la spécialisation des communautés et la richesse fonctionnelle. Cependant ce suivi nécessite d'être externalisé pour la partie analyse. Il serait également intéressant de mieux connaître</p>	Structure animatrice	<ul style="list-style-type: none"> - Europe/Etat - Programmes régionaux - Agence de l'Eau Loire-Bretagne - Partenariats divers... 	

<p>l'herpétofaune fréquentant ces milieux. Si possible un suivi complémentaire sur ces espèces pourra être réalisé. Le protocole Amphicapt peut être facilement appliqué en interne (RNE, 2013)</p>		
<p>3. En lien avec l'étude globale des continuités (CS08), évaluer le réseau de mares et sa fonctionnalité écologique. L'inventaire préalablement réalisé et les indices biologiques permettront de compléter ce diagnostic. Définir des préconisations de gestion et/ou de création de mares à partir des données obtenues (cf. IP02).</p>	<p>Structure animatrice</p>	<p>- Europe/Etat - Programmes régionaux - Agence de l'Eau Loire-Bretagne...</p>
<p>Périodicité / Programmation</p>	<p>En seconde partie d'animation du DOCOB. A répartir sur plusieurs années au vue de l'étendue du site , possibilité de coupler certaines phases de terrain avec d'autres suivis d'habitats ou d'espèces.</p>	
<p>Partenaires</p>	<p>GRETIA, CBNB, AMV, Vivarmor, Région Bretagne</p>	
<p>Impacts à prendre en compte</p>		
<p>Localisation ou illustration</p>		
<div style="display: flex; align-items: flex-start;">  <div style="margin-left: 20px;"> <p>Localisation des mares identifiées à Lan Bern par l'AMV</p> <p>Légende</p> <ul style="list-style-type: none"> Périmètre Natura 2000 Périmètre Réserve naturelle régionale Mares <p style="text-align: center;">   </p> <p style="font-size: small;"> Fonds cartographiques : BD Ortho® IGN Source des données : AMV Auteur : AMV 2018 </p> </div> </div>		
<p>Indicateurs de réalisation</p>	<p>Nombre de mares cartographiées et inventoriées Nombre de passages de suivis (IcoCAM ou autre indicateur) Rendu de l'étude sur l'évaluation du réseau de mares.</p>	
<p>Indicateurs de résultat</p>	<p>L'état de conservation des milieux est connu. L'évaluation des fonctionnalités écologiques permettent de guider la gestion.</p>	

Lien avec d'autres actions	IP02 - Entretien du réseau de milieux aquatiques et des milieux associés IP03 – Maintien de communautés végétales pionnières et cicatricielles par la réalisation d'étrépages. CS01 - Actualisation de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire CS03 - Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire en lien avec la gestion réalisée CS05 - Étude du fonctionnement hydrologique des milieux tourbeux CS08 - Étude et diagnostic du réseau de continuités écologiques au sein du site Natura 2000 et avec l'extérieur CS10 - Suivi des stations de Sphaigne de La Pylaie CS13 - Étude et inventaire des stations de Flûteau nageant	
Actions du plan de gestion de la RNR		
Code et intitulé	Programmation	Priorité
SE17 – Suivi de la diversité spécifique et de l'évolution des mares	2020+2024	1
SE25 – Caractérisation des mares ou dépressions	2018+2022	2
SE26 – Suivi des populations et de l'état sanitaire des amphibiens	Annuelle	2
SE28 – Évaluation des potentialités biologiques des mares par l'IcoCAM	2016 à 2020	1
Référence à un cahier des charges type	-	

CS07	Étude et suivi du réseau bocager et de ses fonctionnalités		Priorité 1
Objectif de DD	C. Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver		
Objectif opérationnel	C2. Améliorer la connaissance sur les fonctionnalités et continuités écologiques		
Habitats d'intérêt communautaire visés	-		
Espèces d'intérêt communautaire visées	1007 – Escargot de Quimper 1065 – Damier de la Succise 1083 – Lucane 1304 – Grand rhinolophe 1308 – Barbastelle d'Europe 1321 – Murin à oreilles échancrées 1324 – Grand Murin 1355 – Loutre d'Europe		
Secteurs concernés	Tous sauf l'étang du Corong		
Descriptif de l'action			
<p>Les haies et talus sont habités par de nombreuses espèces et constituent également des couloirs de circulation privilégiés pour la faune. Le bocage structure le paysage breton, il fait partie du patrimoine à la fois culturel et naturel de la Bretagne. Préserver un réseau bocager fonctionnel et de bonne qualité est bénéfique pour la biodiversité mais aussi pour l'Homme dans un objectif d'exploitation durable des terres agricoles. Les haies bocagères remplissent en effet de nombreux services comme limiter l'érosion des sols, filtrer les eaux de ruissellement, retenir l'eau grâce aux arbres, protéger les parcelles et le bétail du vent ou encore accueillir des auxiliaires de culture.</p> <p>Cette action d'étude a pour objectif d'évaluer l'état du bocage sur le site Natura 2000, son niveau de fonctionnalité écologique afin de pouvoir orienter par la suite les actions de gestion énoncées dans la fiche IP10.</p>			
Mise en œuvre			
Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés	
1. Cartographie et caractérisation des haies : s'appuyer sur les données issues du programme Breizh Bocage. Collecter les données d'inventaires en cours et compléter les manques.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
2. Diagnostiquer le degré de fonctionnalité du réseau au regard des différentes espèces patrimoniales en dépendant : chiroptères, petits mammifères comme le Muscardin, amphibiens, rhopalocères etc. Ce diagnostic devra conclure à des préconisations de gestion et de création de haies et talus complémentaires pour renforcer le réseau. L'étude comportera aussi sur les connexions avec l'extérieur du site Natura 2000.	Structure animatrice	À définir : Europe/État Programmes régionaux	
3. Suivre l'évolution du réseau des connectivités en lien avec les travaux d'entretien réalisés ou les modifications (destruction, création, ouverture...), cf. actions IP10 et veille dans l'action MS08.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
Périodicité /	1. à réaliser en fin de première partie d'animation		

Programmation	2. diagnostic complet en seconde partie d'animation. 3. suivi en continu en lien avec l'action IP10.		
Partenaires	Associations et fédérations assurant des missions d'études naturalistes, collectivités territoriales locales, Région Bretagne, Chambre d'Agriculture...		
Impacts à prendre en compte			
Localisation ou illustration			
Sur les treize communes du site, le programme Breizh Bocage a permis d'inventorier le réseau bocager de six communes : Saint-Goazec, Spézet, Plévin, Motreff, Tréogan et Mellionec.			
Indicateurs de réalisation	Cartographie complète du réseau disponible Diagnostic réalisé		
Indicateurs de résultat	Le degré de fonctionnalité du réseau est évalué et ses faiblesses identifiées.		
Lien avec d'autres actions	IP10 - Entretien et restauration du réseau bocager MS08 - Veille environnementale sur les projets territoriaux et la prise en compte de Natura 2000 sur le territoire CS08 - Étude et diagnostic du réseau de continuités écologiques au sein du site Natura 2000 et avec l'extérieur		
Actions du plan de gestion de la RNR			
Code et intitulé	Programmation	Priorité	
AD04 – Cartographie du maillage bocager connecté à la RNR et demande de classement en élément du paysage	2018+2019	1	
SE13 – Évaluation de la qualité du bocage et définition d'orientations de gestion	2022+2023	2	
Référence à un cahier des charges type	-		

CS08	Étude et diagnostic du réseau des continuités écologiques au sein du site Natura 2000 et avec l'extérieur		Priorité 1
Objectif de DD	C. Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver		
Objectif opérationnel	C2. Améliorer la connaissance sur les fonctionnalités et continuités écologiques		
Habitats d'intérêt communautaire visés	Tous		
Espèces d'intérêt communautaire visées	-		
Secteurs concernés	Tous		
Descriptif de l'action			
<p>Le site Natura 2000 s'inscrit au sein d'un réservoir de biodiversité régional et d'un espace de forte perméabilité identifié dans le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE). Préserver cet espace naturel et sa biodiversité serait peu efficace sans la prise en compte des continuités et des connexions avec les milieux extérieurs au site. Cette action a donc pour but d'établir un diagnostic des continuités écologiques à l'intérieur du site Natura 2000 et avec son environnement proche. Ce diagnostic doit permettre d'identifier d'éventuels points faibles dans les corridors nécessaires à la faune afin d'y remédier et de maintenir voire d'améliorer le niveau de connectivité du site. L'étude servira de base pour la gestion du site et le choix des milieux dégradés à réouvrir mais sera aussi un appui à la communication auprès des partenaires.</p>			
Mise en œuvre			
Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés	
<p>1. Réalisation d'une étude et d'une cartographie des continuités écologiques sur le site, prenant en compte les différentes espèces patrimoniales du site et leurs besoins. Le suivi du réseau bocager pourra suivre cette étude globale (CS07). Cette étude pourra se baser sur les données du SRCE, de Breizh Bocage ou d'autres acteurs locaux ayant travaillé sur les mêmes problématiques.</p>	Structure animatrice	<p>A définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Europe/État - Agence de l'Eau - Région Bretagne avec appels à projets TVB et atlas de la biodiversité communale (ABC)... 	
Périodicité / Programmation	En début d'animation.		
Partenaires	Collectivités territoriales, associations naturalistes		
Impacts à prendre en compte			
Indicateurs de réalisation	Étude réalisée, carte complète disponible.		
Indicateurs de résultat	Les points faibles dans le réseau de corridors sont identifiés. Les zones clés à maintenir ou à réouvrir sont connues.		
Lien avec d'autres actions	<p>IP01 - Réouverture et entretien des milieux prairiaux et landicoles IP02 - Entretien du réseau de milieux aquatiques et des milieux associés IP07 – Travaux en faveur de la biodiversité forestière IP10 - Entretien et restauration du réseau bocager</p>		

	<p>MS01 - Accompagnement des propriétaires et exploitants forestiers sur les enjeux liés à la biodiversité forestière</p> <p>MS02 - Accompagnement des propriétaires et exploitants pour une gestion cohérente des espaces agropastoraux</p> <p>MS04 - Veille sur la prise en compte des continuités dans la création ou l'entretien des ouvrages d'art</p> <p>MS05 - Ajustement du périmètre du site Natura 2000</p> <p>CS07 - Étude et suivi du réseau bocager et de ses fonctionnalités</p> <p>CS12 - Suivi des chiroptères</p> <p>CS14 - Veille sur la Loutre d'Europe</p> <p>CS16 - Veille et suivis sur les espèces à faible enjeu de conservation</p>
Référence à un cahier des charges type	-

CS09	Suivi du Damier de la Succise et des stations de Succise des prés		Priorité 1
Objectif de DD	C. Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver		
Objectif opérationnel	C3. Améliorer la connaissance des espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats		
Habitats d'intérêt communautaire visés	-		
Espèces d'intérêt communautaire visées	1065 – Damier de la Succise		
Secteurs concernés	Castel-Ruphel, Keslescouarn, Lan Bern, Saint-Noay, Stang prat-ar-Mel, autres secteurs à définir		
Descriptif de l'action			
<p>Le site Natura 2000 étant situé sur un noyau de population important à l'échelle régionale, le Damier de la Succise constitue une espèce à fort enjeu sur le site. Un suivi de l'espèce est donc à programmer car sa distribution exacte est très peu connue. Mis à part sur le secteur de Lan Bern où elle est régulièrement observée, l'espèce a été vue il y a plus de 15 ans sur les secteurs de Saint-Noay et Stang prat-ar-Mel. Cependant des stations de Succise des prés, sa plante-hôte, sont présentes sur d'autres secteurs. Le papillon pourrait donc être présent ailleurs ou même s'installer sur de nouvelles stations s'il est possible pour lui de s'y déplacer.</p> <p>L'objectif est donc de connaître la localisation des stations de Succise des prés et de vérifier ensuite la présence du Damier de la Succise. Une évaluation des continuités écologiques et des potentialités de colonisation des diverses stations devra accompagner le suivi. A ce sujet, une étude menée par P. Fouillet dans les Monts d'Arrée permet de conclure à des préconisations de gestion sur les stations de Succise mais également sur les habitats d'interconnexion permettant la circulation du Damier de la Succise (FOUILLET 2017).</p>			
Mise en œuvre			
Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés	
<p>1. Localisation des stations de Succise des prés sur l'ensemble du site Natura 2000 et aux alentours ainsi que la gestion en place sur ces stations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Récolte des données des partenaires locaux et autres gestionnaires d'espaces : sites Natura 2000 voisins, agriculteurs et propriétaires (cf. PA03), associations etc. - Enregistrement des données récoltées ponctuellement sur le terrain. <p>Ces données seront utilisées dans la mise en œuvre des actions IP01 et MS02 pour communiquer auprès des propriétaires et exploitants et préserver les stations.</p>	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
<p>2. Prospections du Damier de la Succise sur les stations de Succise des prés connues. Protocole et nombre de passages à définir. Le suivi des nids de chenilles est préconisé plutôt que le comptage des imagos. Ce suivi consiste en deux passages en septembre et début octobre sur les stations connues afin de dénombrer les nids.</p> <p>Les stations de Lan Bern sont déjà suivies par l'AMV,</p>	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	

gestionnaire de la RNR.			
3. Suivi et évaluation des potentialités de dispersion du Damier de la Succise en lien avec les études sur les continuités écologiques (CS07 et CS08) et le maillage des stations de la plante-hôte sur le territoire.		Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000
Périodicité / Programmation	En continu. Fréquence à définir pour le suivi du Damier de la Succise.		
Partenaires	Associations naturalistes, animateurs Natura 2000, Conseils départementaux (ENS), agriculteurs, exploitants, propriétaires etc.		
Impacts à prendre en compte			
Indicateurs de réalisation	Carte des stations complétée Nombre de passages de suivi du Damier de la Succise		
Indicateurs de résultat	Présence/absence de l'espèce confirmée sur les stations prospectées. Les possibilités de déplacement de l'espèce d'une station à l'autre sont connues.		
Lien avec d'autres actions	IP01 - Réouverture et entretien des milieux prairiaux et landicoles MS02 - Accompagnement des propriétaires et exploitants pour une gestion cohérente des espaces agropastoraux MS07 - Intégration du site Natura 2000 dans le réseau naturaliste pour le partage de données scientifiques PA03 - Mise en place de suivis participatifs permettant l'implication des acteurs locaux volontaires		
Actions du plan de gestion de la RNR			
Code et intitulé		Programmation	Priorité
SE06 – Suivi de la population du Damier de la Succise sur la RNR et aux abords		Annuelle	1
SE10 – Repérer les prairies oligotrophes avec massifs à Succise des prés		2018-2019	1
(Succisa pratensis), évaluer les menaces et identifier les corridors		2021-2022	
Référence à un cahier des charges type	-		

CS10	Suivi des stations de Sphaigne de La Pylaie		Priorité 1
Objectif de DD	C. Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver		
Objectif opérationnel	C3. Améliorer la connaissance des espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats		
Habitats d'intérêt communautaire visés	-		
Espèces d'intérêt communautaire visées	1398 – Sphaigne de La Pylaie		
Secteurs concernés	Lan Bern, Stang prat-ar-Mel		
Descriptif de l'action			
<p>Le site Natura 2000 abrite plusieurs stations de Sphaigne de La Pylaie. En raison de sa répartition particulière et de sa forte régression sur la chaîne des Montagnes noires, le site a une responsabilité particulière dans la préservation de cette espèce. Il est donc nécessaire de suivre régulièrement cette espèce et de surveiller son maintien.</p> <p>Plusieurs stations sont connues à Lan Bern et Stang prat-ar-Mel et sont suivies par l'AMV et le CBNB. Les derniers passages ont été faits en 2017 sur Lan Bern et 2018 à Stang prat-ar-Mel. D'anciennes stations historiques existaient sur d'autres tourbières du site. Il n'est pas impossible que l'espèce réapparaisse un jour en d'autres lieux.</p> <p>Pour rappel, le CBNB rédige actuellement un plan de conservation régional de l'espèce. Ce plan permettra d'avoir des préconisations générales pour le suivi et le maintien de l'espèce sur le site.</p>			
Mise en œuvre			
	Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés
	1. Suivi des stations connues de Sphaigne de La Pylaie et prospection des dépressions tourbeuses proches. Protocole du CBNB à appliquer, un passage tous les trois ans. Le suivi devra être réalisé par un botaniste expérimenté dans la reconnaissance de l'espèce. Enregistrement des coordonnées GPS des stations.	Structure animatrice	Europe/Etat Partenariat DREAL / CBNB
Périodicité / Programmation	A définir avec le CBNB.		
Partenaires	CBNB		
Impacts à prendre en compte			
Indicateurs de réalisation	Nombre de passages de suivi réalisés.		
Indicateurs de résultat	Présence/absence connue sur les stations référencées.		
Lien avec d'autres actions	IP03 - Maintien de communautés végétales pionnières et cicatricielles par la réalisation d'étrépages MS07 - Intégration du site Natura 2000 dans le réseau naturaliste pour le partage de données scientifiques		
Actions du plan de gestion de la RNR			

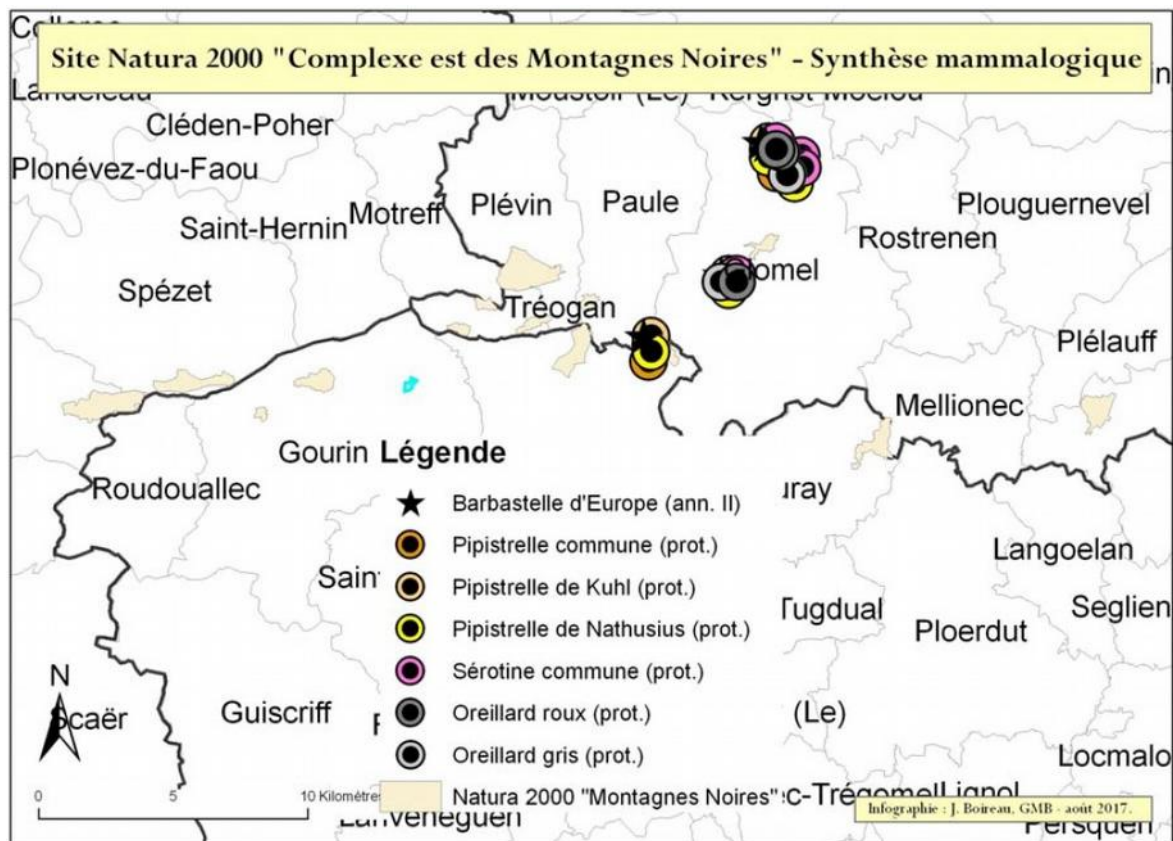
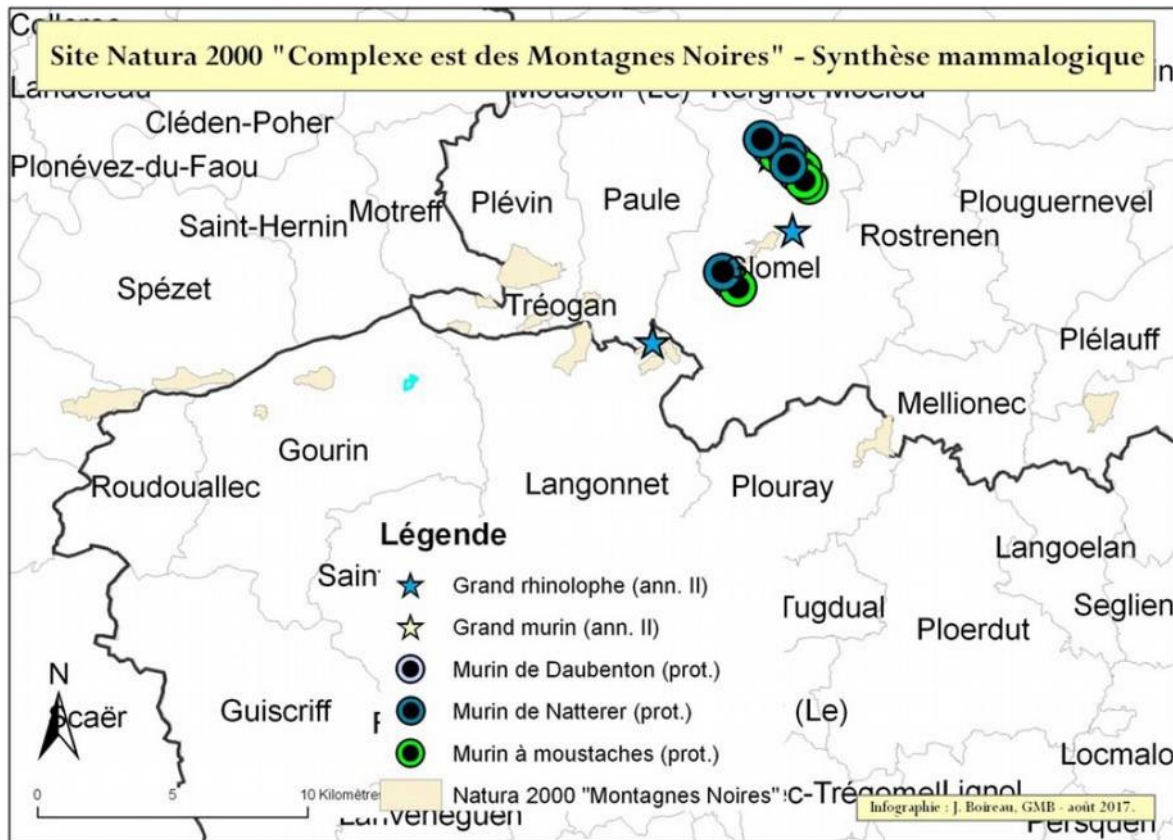
Code et intitulé	Programmation	Priorité
SE03 – Suivi des espèces caractéristiques du <i>Rhynchosporion</i> SE05 – Suivi des placettes d'étrépage	Annuelle (sauf 2017 et 2021) 2018-2019 + 2021-2022 + 2024	1 1
Référence à un cahier des charges type	-	

CS11	Suivi des stations de Coléanthe délicat		Priorité 1
Objectif de DD	C. Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver		
Objectif opérationnel	C3. Améliorer la connaissance des espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats		
Habitats d'intérêt communautaire visés	-		
Espèces d'intérêt communautaire visées	1887 – Coléanthe délicat		
Secteurs concernés	étang du Corong		
Descriptif de l'action			
<p>L'étang du Corong présente d'importantes populations de Coléanthe délicat. L'espèce est surtout présente sur la partie Saint-Conogan mais on la trouve également sur certaines berges lorsque le niveau d'eau descend suffisamment. Un suivi des stations sur le Corong a été réalisé par l'AMV à l'automne 2016 et 2017.</p> <p>Sur le site Natura 2000, un suivi des stations doit être réalisé afin de mieux connaître les conditions écologiques et de répartition de l'espèce. Bien que l'espèce ne soit pas en danger localement, le suivi permettra d'identifier d'éventuelles menaces qui pourraient apparaître.</p> <p>Le CBNB anime le réseau de suivi régional du Coléanthe délicat. Il est donc le partenaire privilégié pour cette action.</p>			
Mise en œuvre			
	Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés
	1. Suivi complet des stations de Coléanthe délicat à partir du protocole élaboré par le CBNB. Le suivi est à faire tous les 3 ou 5 ans (pas de temps à définir avec le CBNB et selon le temps de travail de l'animateur).	Structure animatrice / AMV (dans le cadre de la convention annuelle avec le CD22)	Europe/État : Animation Natura 2000
	2. Passage annuel de suivi plus léger : noter les niveaux d'eau (cf. IP08) et localiser les surfaces d'exondation où s'exprime l'espèce. Les niveaux d'eau étant variables chaque année, ce passage annuel permettra d'observer régulièrement l'espèce sur les berges de l'étang. Par exemple, en 2017 les niveaux d'eau sont restés trop hauts pour que les stations localisées sur les berges en 2016 soient retrouvées.	Structure animatrice / AMV (dans le cadre de la convention annuelle avec le CD22)	Europe/État : Animation Natura 2000
	3. Enregistrement des données de présence sur le site ou proches du site Natura 2000, si de nouvelles stations sont découvertes ou sont amenées à s'exprimer une année (par exemple dans le cadre de travaux sur le canal et ses annexes).	Structure animatrice / AMV (dans le cadre de la convention annuelle avec le CD22)	Europe/État : Animation Natura 2000
Périodicité / Programmation	1. Suivi complet année N ou N+1 puis tous les 3 ou 5 ans (à définir) 2. Annuel 3. En continu		

Partenaires	CBNB, Conseil départemental des Côtes d'Armor
Impacts à prendre en compte	La présence de la Crassule de Helms doit être prise en compte au moment de programmer les suivis. Il faudra prendre garde à ne pas disséminer davantage l'espèce notamment lors des passages dans la queue de l'étang.
Localisation ou illustration	
cf. Carte des stations présentée dans le diagnostic : fiche espèce du Coléanthe délicat.	
Indicateurs de réalisation	Courbe des niveaux d'eau renseignée. Nombre de passage réalisés.
Indicateurs de résultat	Surfaces et localisation des stations connues et cartographiées. État de conservation de l'espèce sur le site évalué.
Lien avec d'autres actions	IP04 - Lutte contre l'expansion des espèces exotiques envahissantes menaçant les milieux naturels ou les espèces autochtones : mesure 3, combiner les temps dédiés aux suivis du Coléanthe délicat et de la Crassule de Helms IP08 - Restauration et entretien des ouvrages de petite hydraulique et gestion des niveaux d'eau : mesure 3, suivi des niveaux d'eau MS07 - Intégration du site Natura 2000 dans le réseau naturaliste pour le partage de données scientifiques
Référence à un cahier des charges type	-

CS12	Suivi des chiroptères		Priorité 2
Objectif de DD	C. Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver		
Objectif opérationnel	C3. Améliorer la connaissance des espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats		
Habitats d'intérêt communautaire visés	-		
Espèces d'intérêt communautaire visées	1304 – Grand rhinolophe 1308 – Barbastelle d'Europe 1321 – Murin à oreilles échancrées 1324 – Grand Murin		
Secteurs concernés	Tous		
Descriptif de l'action			
<p>Quatre espèces de chiroptères citées à l'annexe II sont présentes sur ou à proximité du site Natura 2000. D'autres espèces sont également présentes d'après les données du GMB. Ces espèces menacées ont besoin de nombreux sites de repos, de différents gîtes au cours de l'année et de zones de nourrissage à proximité. Il est essentiel d'étudier les populations présentes afin de connaître les besoins des chiroptères sur le territoire (par exemple les besoins en gîtes, cf. IP09), l'état des populations, leur utilisation des différents habitats. Cette connaissance permettra également de mieux sensibiliser et de communiquer sur ces espèces auprès des gestionnaires locaux (par exemple auprès des forestiers, cf. MS01).</p>			
Mise en œuvre			
Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés	
<p>1. Partenariat à établir avec les associations naturalistes spécialisées : partage de données et actions communes de suivi. Les suivis présentés ci-après doivent permettre de localiser et suivre des colonies et des gîtes mais également d'évaluer les diverses actions de gestion ou d'accompagnement réalisées (MS01, MS02, IP07, IP09, IP10 etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - prospection des bâtiments potentiellement favorables mais aussi des infrastructures routières pouvant accueillir des chauves-souris ; - protocole Vigie-chiro (qui est déjà réalisé sur Lan Bern) : suivis ultrasons actifs par points d'écoute au détecteur. Possibilité de compléter par des suivis passifs avec enregistrement automatique sur plusieurs nuits (SM3) ; - en complément des enregistrements : suivis par capture permettant de confirmer la présence de certaines espèces, d'avoir des informations sur leur reproduction et de mieux comprendre leur utilisation des habitats ; - suivi par radiotracking : permet de mieux connaître l'utilisation des habitats, les corridors utilisés et fonctionnels mais aussi de repérer les gîtes secondaires et les colonies ; - suivi des aménagements réalisés afin d'évaluer l'efficacité de l'action IP09 ; - suivi long terme des colonies découvertes : par exemple, comptage hivernal des Grands rhinolophes si de nouveaux gîtes 	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000 + partenariats avec autres associations	

sont découverts, suivi sur les gîtes de parturition etc. - en lien avec l'action MS01 : marquage des arbres-gîtes et des arbres favorables aux chiroptères, contrôles réguliers sur ces arbres.			
2. En lien avec l'action PA03, il est possible de réaliser une veille participative en informant les propriétaires et en les invitant à signaler la présence de chiroptères dans leurs bâtiments. Ce type de suivi permet de se renseigner sur les espèces plus communes comme les pipistrelles ou les oreillards.		Structure animatrice	Europe/État + partenariats avec autres associations
3. En lien avec l'étude des continuités écologiques (CS08) : localiser et cartographier des habitats à enjeux pour les chauves-souris (îlots de naturalité et arbres gîtes, cf. MS01 et IP07, lisières et zones tampons etc.) et les connexions utilisées et/ou favorables pour la circulation de ces espèces (bocage, canal, cours d'eau, couloirs forestiers etc.) au sein du site et les populations voisines.		Structure animatrice	Europe/État + partenariats avec autres associations
Périodicité / Programmation	En continu, en fonction des opportunités, des programmes de suivi etc. Tenir compte des actions menées dans le cadre du PNA Chiroptères et des autres programmes régionaux.		
Partenaires	GMB, Amikiro, autres associations naturalistes		
Impacts à prendre en compte	Pour toute capture, une dérogation préfectorale est nécessaire.		
Localisation ou illustration			
<p>Cartes de localisation des différentes espèces de chiroptères contactées sur le site Natura 2000 (Source : Groupe Mammalogique Breton, 2017 – <i>Synthèse des observations mammalogiques, site Natura 2000 FR5300003 Complexe de l'est des Montagnes noires.</i>)</p> <p>Ces cartes mettent en évidence les secteurs sous-prospectés où aucune information n'est disponible. Attention cependant, l'association AMIKIRO a déjà réalisé des prospections sur les futurs ENS du Morbihan : Minez Du et Minez Cluon.</p> <p>N.B. : Le Murin à oreilles échanquées, <i>Myotis emarginatus</i>, n'est pas représenté sur ces cartes car il a été contacté en 2017 sur la tourbière de Minez Du, par l'association AMIKIRO.</p>			

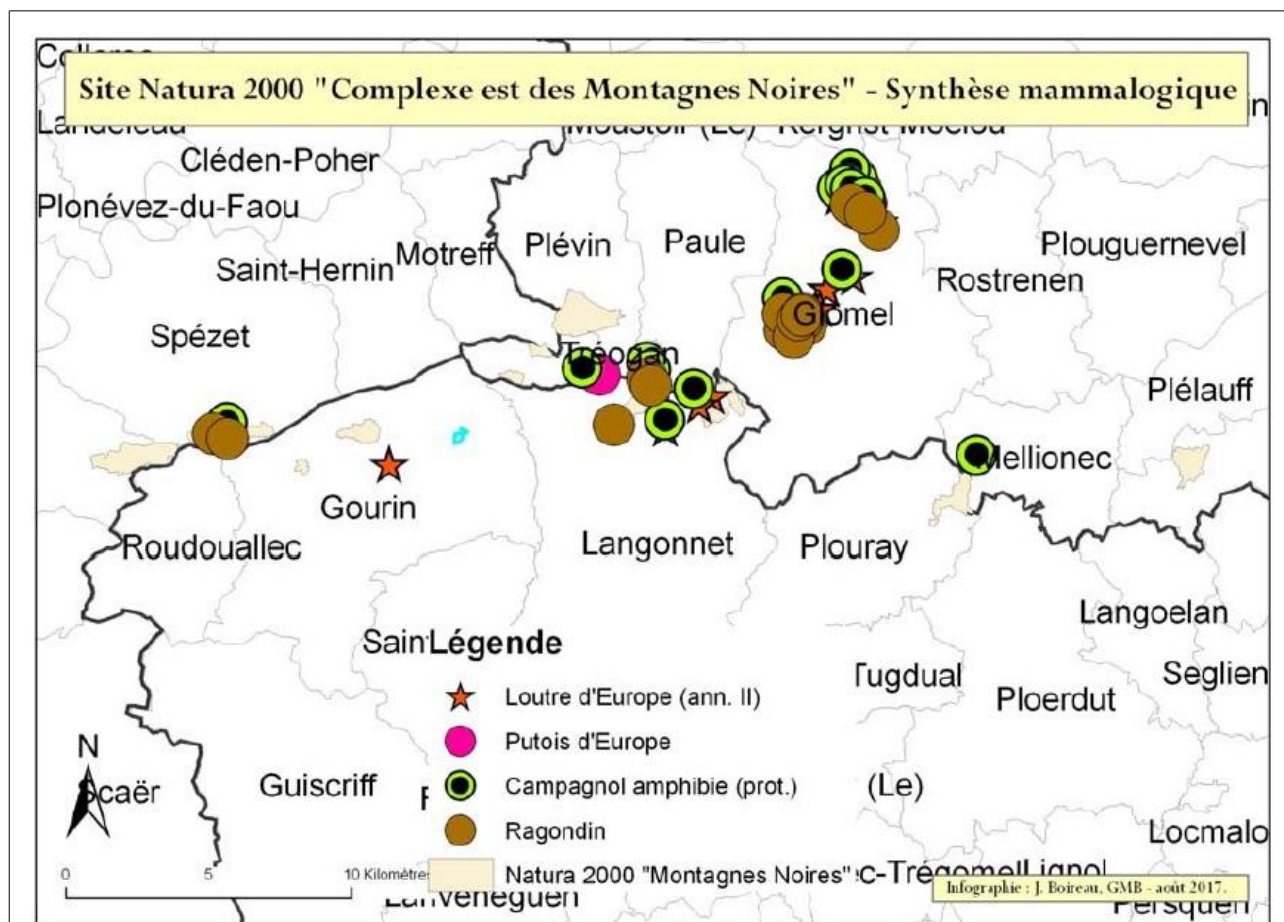


Indicateurs de réalisation	Nombre de suivis réalisés.		
Indicateurs de résultat	Localisation connue des populations de chiroptère et des gîtes utilisés. État de conservation des populations de chiroptères évalué.		
Lien avec d'autres actions	<p>IP07 – Travaux en faveur de la biodiversité forestière</p> <p>IP09 - Aménagement des bâtiments désaffectés ou abandonnés en fonction de leur intérêt pour les chiroptères</p> <p>IP10 – Entretien et restauration du réseau bocager</p> <p>MS01 – Accompagnement des propriétaires et exploitants forestiers sur les enjeux liés à la biodiversité forestière</p> <p>MS02 – Accompagnement des propriétaires et exploitants pour une gestion cohérente des espaces agropastoraux</p> <p>MS06 - Animation des partenariats et de la concertation territoriale au sein du réseau d'acteurs locaux</p> <p>MS07 - Intégration du site Natura 2000 dans le réseau naturaliste pour le partage de données scientifiques</p> <p>CS08 - Étude et diagnostic du réseau de continuités écologiques au sein du site Natura 2000 et avec l'extérieur</p> <p>PA03 - Mise en place de suivis participatifs permettant l'implication des acteurs locaux volontaires</p>		
Actions du plan de gestion de la RNR			
Code et intitulé	Programmation	Priorité	
SE32 – Mise en place de suivis mammifères	Annuelle	2	
Référence à un cahier des charges type	-		

CS13	Étude et inventaire des stations de Flûteau nageant		Priorité 2
Objectif de DD	C. Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver		
Objectif opérationnel	C3. Améliorer la connaissance des espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats		
Habitats d'intérêt communautaire visés	-		
Espèces d'intérêt communautaire visées	1831 – Flûteau nageant		
Secteurs concernés	Tous potentiellement concernés (cours d'eau, mares et plans d'eau)		
Descriptif de l'action			
Le Flûteau nageant est assez mal connu sur le site Natura 2000. Quelques stations sont identifiées sur l'étang du Corong et sur Lan Bern. Sa distribution est donc à préciser. Cette étude permettra de mieux connaître les stations, leurs conditions écologiques et donc de mieux comprendre les besoins de l'espèce pour assurer son maintien. De plus, le Flûteau nageant peut constituer un bon indicateur de la qualité des eaux.			
Mise en œuvre			
	Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés
	1. Définir/appliquer un protocole de suivi adapté à l'échelle du site Natura 2000 avec le CBNB.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000
	2. Inventaire des stations sur l'ensemble du site. Cibler les habitats favorables au développement de l'espèce. Cet inventaire pourra être réalisé en partie sur le même temps que l'action d'étude des mares (CS06). Recherches dans les données existantes au sein du réseau de partenaires si de nouvelles stations ont été découvertes.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000
	3. Suivi des stations connues avec un passage tous les 3 à 5 ans. Le veille sur la qualité des eaux prévue dans le cadre de l'action IP02 est à rapprocher de ce suivi. La présence de l'espèce ou sa régression pourra constituer un indicateur de qualité des eaux.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000
Périodicité / Programmation	À programmer en seconde partie d'animation, vers n+3 ou n+4.		
Partenaires	CBNB		
Impacts à prendre en compte			
Indicateurs de réalisation	Protocole établi. Nombre de passages réalisés		
Indicateurs de résultat	L'ensemble des stations de Flûteau nageant est régulièrement suivi. L'état de conservation de l'espèce sur le site est évalué.		
Lien avec d'autres actions	IP02 - Entretien du réseau de milieux aquatiques et des milieux		

	associés MS07 - Intégration du site Natura 2000 dans le réseau naturaliste pour le partage de données scientifiques
Référence à un cahier des charges type	-

CS14	Veille sur la Loutre d'Europe		Priorité 2
Objectif de DD	C. Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver		
Objectif opérationnel	C3. Améliorer la connaissance des espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats		
Habitats d'intérêt communautaire visés	-		
Espèces d'intérêt communautaire visées	1355 – Loutre d'Europe		
Secteurs concernés	Secteurs où présence connue : Cudel, Kerlescouarn, Faud, Minez Du, étang du Corong, Lan Bern. Présence proche de Minez Cluon et Saint-Hervé, sur le Stêr Laër. Présence possible sur tous les autres secteurs comportant des cours d'eau (Conveau, Kerhuel, Pouloudu, Kernon, Saint-Noay)		
Descriptif de l'action			
La Loutre d'Europe n'est pas menacée sur le site Natura 2000 situé en tête de plusieurs bassins versants. Cependant, cette espèce mérite d'être surveillée, d'une part par rapport à certains axes routiers où des cas de mortalité sont régulièrement enregistrés, d'autre part en relation avec des travaux de gestion qui pourraient être réalisés sur les cours d'eau, le fonctionnement hydrologique des zones humides ou leur réouverture. La loutre se nourrit sur ces zones notamment en hiver où elle remonte les cours d'eau.			
Mise en œuvre			
	Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés
	1. Récolte des données issues des partenaires locaux et associations naturalistes (Cf. MS07).	Structure animatrice	Europe/État : animation Natura 2000
	2. Prospections à définir en fonction des besoins et des modifications ou travaux de gestion réalisés. Le protocole créé par l'UICN pourra être adapté au site et utilisé pour récolter des indices de présence. Profiter des prospections pour relever d'éventuels indices de Campagnol amphibie.	Structure animatrice	- Europe/État - Partenariats divers à établir
	3. En fonction des besoins, il est possible d'envisager une étude plus approfondie sur les besoins de la loutre, l'état des populations sur le site Natura 2000 et les continuités écologiques nécessaires à ses déplacements.	Structure animatrice	A définir
Périodicité / Programmation	A définir en fonction des possibilités et des disponibilités des différents acteurs.		
Partenaires	GMB, ONCFS		
Impacts à prendre en compte			
Localisation ou illustration			
Carte de localisation des mammifères semi-aquatiques contactés sur le site Natura 2000 (Source : Groupe Mammalogique Breton, 2017 – <i>Synthèse des observations mammalogiques, site Natura 2000 FR5300003 Complexe de l'est des Montagnes noires.</i>)			



Indicateurs de réalisation	Nombre de données récoltées sur la Loutre d'Europe (collecte ou terrain) Nombre de passages de suivi réalisés. Nombre de cours d'eau prospectés.	
Indicateurs de résultat	La présence/absence de la Loutre est connue sur l'ensemble des cours d'eau. Les points noirs dans les continuités écologiques sont identifiés.	
Lien avec d'autres actions	MS04 – Veille sur la prise en compte des continuités dans la création ou l'entretien des ouvrages d'art MS07 - Intégration du site Natura 2000 dans le réseau naturaliste pour le partage de données scientifiques CS08 - Étude et diagnostic du réseau de continuités écologiques au sein du site Natura 2000 et avec l'extérieur PA03 – Mise en place de suivis participatifs permettant l'implication des acteurs locaux volontaires	
Actions du plan de gestion de la RNR		
Code et intitulé	Programmation	Priorité
SE32 – Mise en place de suivis mammifères	Annuelle	2
Référence à un cahier des charges type	-	

CS15	Prospections et études sur les espèces dont la présence n'est pas assurée : l'Agrion de Mercure et le Trichomanès remarquable		Priorité 2
Objectif de DD	C. Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver		
Objectif opérationnel	C3. Améliorer la connaissance des espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats		
Habitats d'intérêt communautaire visés	-		
Espèces d'intérêt communautaire visées	1044 – Agrion de Mercure 1421 – Trichomanès remarquable		
Secteurs concernés	Agrion de Mercure : Lan Bern, présence à prospector sur Conveau et Faud. Autres secteurs à définir. Trichomanès remarquable : secteurs à définir		
Descriptif de l'action			
<p>L'Agrion de Mercure n'a été observé qu'une seule fois en 2003 à Lan Bern au niveau du fossé drainant central. Il pouvait s'agir d'un individu errant. Aucun indice de reproduction n'a jamais été observé. Aucune donnée ne permet de confirmer la présence d'une population relictuelle sur le site Natura 2000. Dans le cadre de la rédaction du DOCOB, plusieurs prospections ont été faites en 2017 et 2018 sur Lan Bern mais aussi sur le secteur de Conveau qui présente un habitat favorable à l'espèce. Aucun individu n'a été contacté lors de ces prospections.</p> <p>L'action a donc pour objectif de confirmer l'absence ou la présence de l'espèce sur le site.</p> <p>La mention du Trichomanès remarquable sur le site Natura 2000 a sans doute été incluse dans le FSD en raison de la présence de l'espèce sous sa forme feuillée dans le puits de la ferme de Coatrennec. Mais le puits n'est pas situé dans le périmètre du site. Il s'agirait donc d'une erreur. Cependant, il est possible que la forme gamétophyte de l'espèce soit présente dans certains boisements humides. Des prospections pourront donc être menées afin de confirmer la présence ou l'absence de l'espèce.</p>			
Mise en œuvre			
Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés	
<p>1. Recherche de l'Agrion de Mercure : cibler les zones potentiellement intéressantes ou favorables à l'accueil de l'espèce, faire plusieurs passages par an sur trois périodes. Le protocole STELI peut constituer une base à suivre et ces prospections seront l'occasion d'enrichir les données du site sur les odonates.</p> <p>Collecter auprès des partenaires et du réseau local les données de présence existantes à proximité du site Natura 2000.</p> <p>Si la présence de l'espèce est confirmée, il conviendra de mettre en place un suivi des populations découvertes.</p>	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
<p>2. Recherche du Trichomanès remarquable :</p> <p>Définir des zones à prospector avec le CBNB. La personne qui mènera le suivi devra être botaniste ou très bien formée sur la reconnaissance des différentes formes de l'espèce.</p>	Structure animatrice	Europe/État Partenariat DREAL / CBNB	

Périodicité / Programmation	A définir.	
Partenaires	GRETIA, CBNB	
Impacts à prendre en compte		
Indicateurs de réalisation	Nombre de passages réalisés.	
Indicateurs de résultat	Présence/absence des deux espèces confirmée.	
Lien avec d'autres actions	MS07 - Intégration du site Natura 2000 dans le réseau naturaliste pour le partage de données scientifiques	
Actions du plan de gestion de la RNR		
Code et intitulé	Programmation	Priorité
SE27 – Inventaire et suivi des cortèges d'odonates	Annuelle (sauf 2020 et 2024)	1
Référence à un cahier des charges type	-	

CS16	Veille et suivis sur les espèces à faible enjeu de conservation		Priorité 3
Objectif de DD	C. Améliorer la connaissance scientifique des habitats et espèces pour mieux les valoriser et les préserver		
Objectif opérationnel	C3. Améliorer la connaissance sur les fonctionnalités et continuités écologiques		
Habitats d'intérêt communautaire visés	-		
Espèces d'intérêt communautaire visées	1007 – Escargot de Quimper 1083 – Lucane 1096 – Lamproie de Planer 1163 – Chabot commun		
Secteurs concernés	Tous		
Descriptif de l'action			
<p>Cette action vise quatre espèces dont l'enjeu de conservation a été évalué comme faible sur le site Natura 2000. Leur présence doit toutefois être surveillée. Leur état de conservation n'est pas connu. L'objectif de cette action est de pouvoir évaluer l'état de conservation de ces espèces sur le site Natura 2000 afin de mieux jauger les enjeux lors de la future révision du DOCOB.</p> <p>Cette veille consiste essentiellement à récolter des données ponctuelles sur ces quatre espèces, au gré de sorties de terrain dans le cadre d'autres actions par exemple. De plus, l'action PA03 peut permettre de mettre en œuvre des inventaires participatifs avec le public, les propriétaires et les exploitants.</p>			
Mise en œuvre			
Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés	
1. Veille sur la Lamproie de Planer et le Chabot commun. Récolte des données des partenaires (AFB, fédérations de pêche etc.) Par exemple, l'AMV, en partenariat avec l'AFB et la Fédération de pêche 22, réalise chaque année une pêche électrique sur le cours d'eau de Lan Bern pour suivre le peuplement piscicole. Selon les données obtenues, il faudra faire un lien avec la veille sur la qualité des eaux (IP02).	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
2. Veille sur le Lucane : enregistrement des données naturalistes collectées sur le terrain ou obtenues via des partenaires et associations locales. Lien à faire avec action PA03 pour la mise en place d'inventaires participatifs.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
3. Veille sur l'Escargot de Quimper : enregistrement des données naturalistes collectées sur le terrain ou obtenues via des partenaires et associations locales. Lien à faire avec action PA03 pour la mise en place d'inventaires participatifs.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
Périodicité / Programmation	En continu.		
Partenaires	Associations naturalistes, réseau de gestionnaires, AFB, fédérations de pêche, agriculteurs, forestiers, propriétaires, syndicats de bassins versants...		

Impacts à prendre en compte			
Indicateurs de réalisation	Nombre de données collectées		
Indicateurs de résultat	1. Présence/absence connue sur tous les cours d'eau du site. 2 et 3. Présence/absence connue sur tous les secteurs du site.		
Lien avec d'autres actions	IP02 - Entretien du réseau de milieux aquatiques et des milieux associés MS07 - Intégration du site Natura 2000 dans le réseau naturaliste pour le partage de données scientifiques CS08 - Étude et diagnostic du réseau de continuités écologiques au sein du site Natura 2000 et avec l'extérieur		
Actions du plan de gestion de la RNR			
Code et intitulé	Programmation	Priorité	
SE23 – État initial et suivi du peuplement piscicole	2016-2020	1	
Référence à un cahier des charges type	-		

d. Actions de Pédagogie, d'information et d'Accueil (PA)

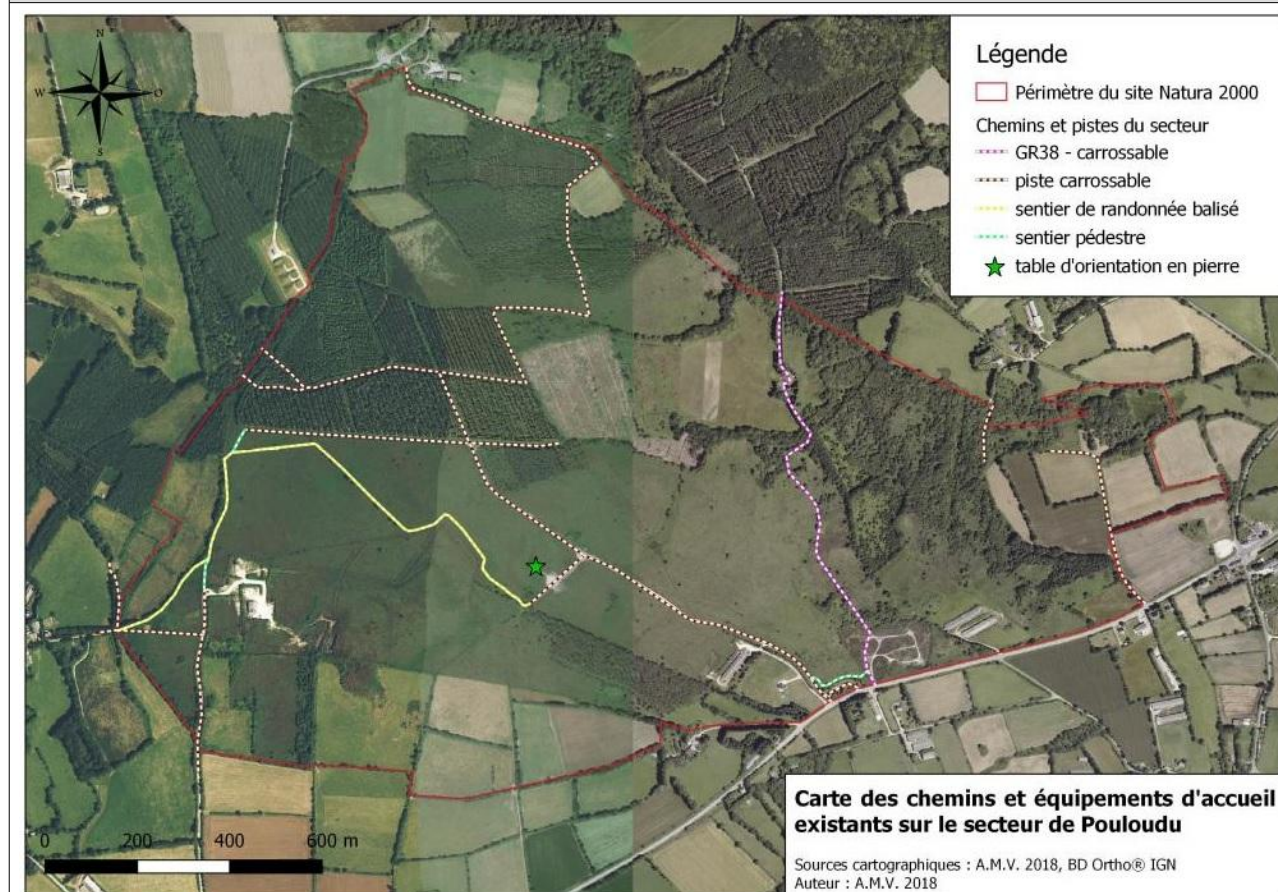
PA01	Maîtrise de la fréquentation sur les zones sensibles		Priorité 2
Objectif(s) de DD	A. Préserver ou restaurer les habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces d'intérêt communautaire en partenariat avec les gestionnaires du territoire		
Objectif(s) opérationnel(s)	A1. Préserver et favoriser les milieux oligotrophes et leurs cortèges d'espèces associées		
Habitats d'intérêt communautaire visés	3110 – Eaux oligotrophes très peu minéralisées 3130 – Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes 4020* – Landes humides atlantiques 4030 – Landes sèches 6230* – Formations herbeuses à <i>Nardus</i> 7110* – Tourbières hautes actives 7120 – Tourbières hautes dégradées 7140 – Tourbières de transition et tremblants 7150 – Dépressions tourbeuses		
Espèces d'intérêt communautaire visées	-		
Secteurs concernés	Castel-Ruphel, Minez Cluon, Pouloudu, Minez Du, Saint Joseph, étang du Corong		
Descriptif de l'action			
<p>Plusieurs secteurs du site Natura 2000 sont fréquentés et accessibles au public. Différentes activités s'exercent selon les zones ou les saisons. Dans certains cas, cette fréquentation peut mener à des dégradations des habitats naturels. Quelques zones spécifiques peuvent être concernées par cette mesure.</p> <p>La queue de l'étang du Corong, et ses pelouses exondées, est déjà protégée car en réserve de chasse et de pêche mais le panneau n'est plus visible.</p> <p>Sur les landes mésophiles ou humides des secteurs de Pouloudu, Castel-Ruphel ou encore la calotte Saint-Joseph, on constate des passages fréquents, parfois même de véhicules à moteur. Limiter l'accès de ces véhicules est une mesure à prendre. De la même façon, le petit fond de carrière de Castel-Ruphel et sa pelouse à Littorelle est également sensible et sujet au passage de ces véhicules.</p>			
Mise en œuvre			
Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés	
1. Étang du Corong : remettre le panneau de réserve en place à la vue du public, au niveau de l'étang de Saint-Conogan.	CD22	-	
2. Créer des aménagements limitant ou empêchant physiquement le passage de véhicules à moteur sauf pour les personnes autorisées (propriétaires, exploitants...) : - Castel-Ruphel sur la pelouse à Littorelle : aménagement d'un fossé par exemple, contacter l'entreprise propriétaire de la zone. - Castel-Ruphel : entrée du site au niveau de la tour-radar avec barrière à terre à remettre en place. - Autres secteurs (comme Minez Cluon, Saint-Joseph, Minez Du et Pouloudu) : à voir en concertation avec les propriétaires et les collectivités, en fonction des	Propriétaires des parcelles : privés, communes, État...	Contrats : N24Pi : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement des accès ou N25Pi : Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins,	

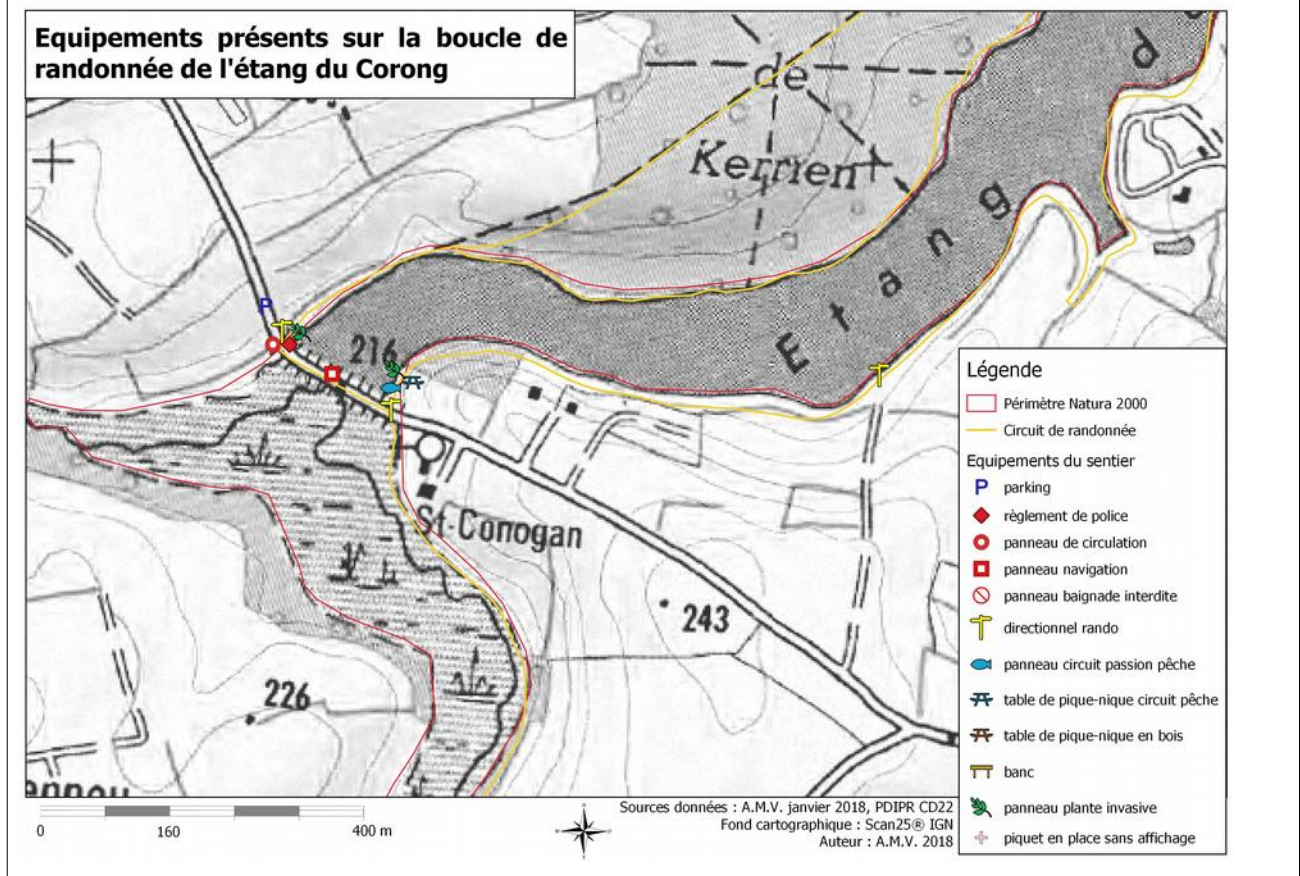
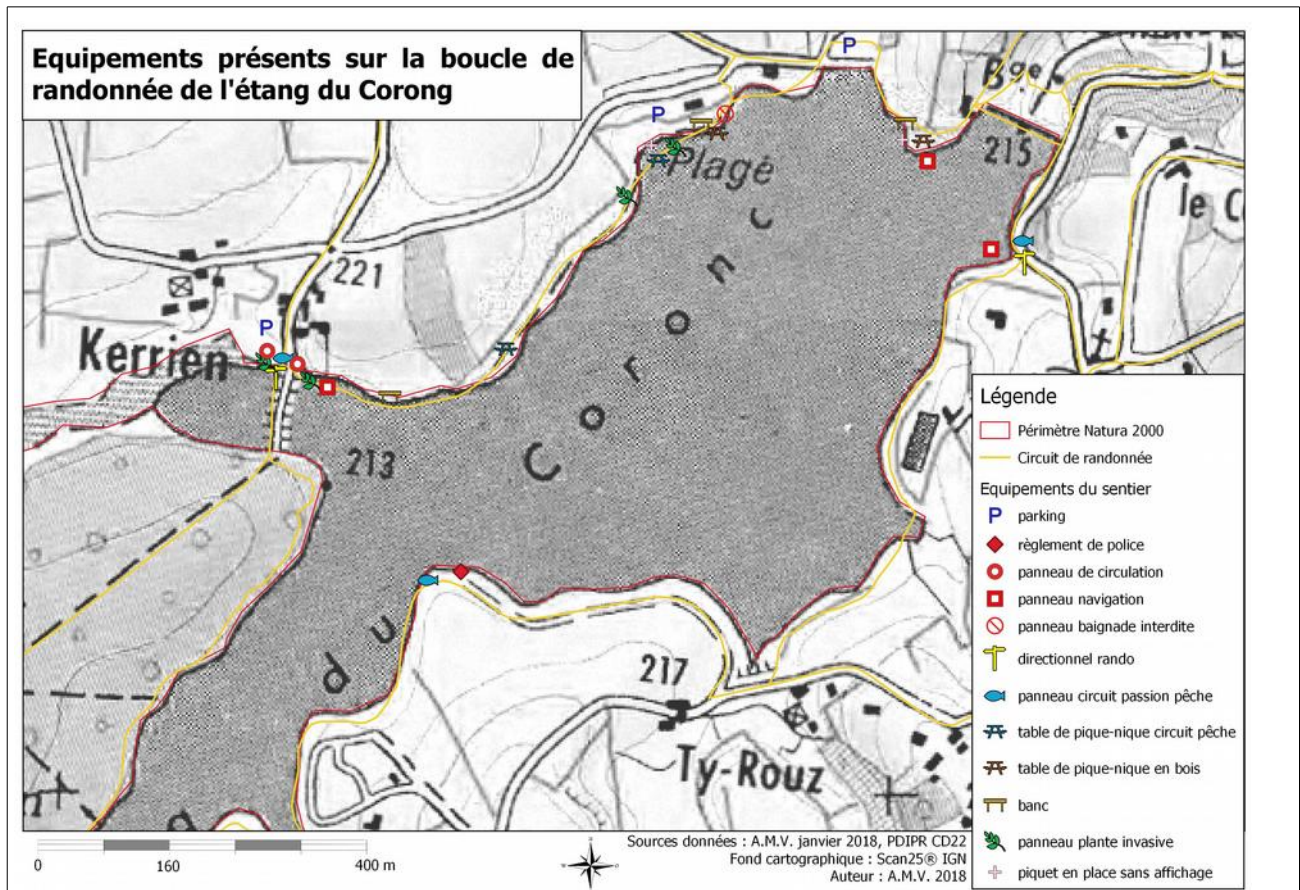
atteintes et dégradations constatées.			dessertes et autres infrastructures linéaires
3. Veille environnementale sur les impacts des activités sur les zones sensibles et information des acteurs locaux à ce sujet.		Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000
Périodicité / Programmation	À définir.		
Partenaires	Collectivités, associations de loisirs (randonnée, chasse...), propriétaires		
Impacts à prendre en compte			
Localisation ou illustration			
cf. Schémas de localisation des activités humaines dans les fiches secteurs concernées.			
Indicateurs de réalisation	Nombre de propositions ou demandes d'aménagement. Nombre d'aménagements restreignant la circulation des véhicules à moteurs.		
Indicateurs de résultat	Absence de traces de passages de véhicules à moteur non autorisés sur les habitats naturels. Aucun constat de visiteurs dans l'étang de Saint-Conogan (en dehors des personnes missionnées pour des suivis ou des contrôles sur la zone).		
Lien avec d'autres actions	IP04 - Lutte contre l'expansion des espèces exotiques envahissantes menaçant les milieux naturels ou les espèces autochtones MS06 - Animation des partenariats et de la concertation territoriale au sein du réseau d'acteurs locaux PA02 - Accueil et sensibilisation du public sur site MS09 - Veille sur les activités de loisirs et promotion de la Charte Natura 2000 auprès des pratiquants		
Référence à un cahier des charges type	N24Pi - Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement des accès N25Pi - Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires		

PA02	Accueil et sensibilisation du public sur site		Priorité 3
Objectif(s) de DD	D. Assurer la conciliation entre activités humaines et protection de la biodiversité par la concertation et la valorisation		
Objectif(s) opérationnel(s)	D2. Sensibiliser les publics aux richesses naturelles locales		
Habitats d'intérêt communautaire visés	-		
Espèces d'intérêt communautaire visées	-		
Secteurs concernés	Castel-Ruphel, Cudel, Minez Cluon, Pouloudu, Minez Du, Saint-Joseph, étang du Corong, Lan Bern		
Descriptif de l'action			
<p>Pour concilier les activités économiques et de loisirs avec la préservation de la biodiversité, il est nécessaire d'assurer un accueil et/ou de canaliser les visiteurs sur certains secteurs du site permettant de les sensibiliser aux enjeux de protection.</p> <p>Plusieurs boucles de randonnée ainsi que des sentiers non balisés existent déjà sur différents secteurs. Cette action vise à engager une réflexion collective sur l'offre de balade ainsi qu'à proposer des animations au public sur les richesses naturelles présentes et les raisons de leur protection.</p> <p>De plus, le circuit de l'étang du Corong est doté de nombreux panneaux : circuit pêche, réglementation, panneaux sur les plantes invasives etc. Une uniformisation de l'information permettrait d'éclaircir le message transmis au public mais aussi de réduire l'impact paysager.</p>			
Mise en œuvre			
Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés	
<p>1. Créer ou améliorer des itinéraires de randonnée sur les différents secteurs en concertation avec les propriétaires, exploitants, collectivités et associations de loisirs. Les secteurs où des sentiers existent sont : Minez Cluon, Pouloudu, Castel-Ruphel, Minez Du/Saint Joseph. (Les secteurs de Lan Bern et Cudel sont déjà dotés de sentiers de randonnée bien établis et balisés.)</p> <p>La pose d'éco-compteurs pourra éventuellement être envisagée en fonction des partenariats et des financements possibles.</p>	<p>Propriétaires des parcelles (privés, communes...), associations de loisirs ou collectivités territoriales</p>	<p>FEADER, Programme locaux, partenariats avec les Conseils départementaux, etc.</p>	
<p>2. Homogénéisation concertée de l'offre d'information sur la boucle de randonnée de l'étang du Corong.</p>	<p>CD22, gestionnaire de l'étang pour l'État</p>	<p>A définir avec les partenaires.</p>	
<p>3. Pose de panneaux ponctuels d'information et de sensibilisation, à définir en fonction des besoins ou de zones particulières à faire connaître et à préserver. Installer également du panneau pour inciter les visiteurs à ne pas quitter les sentiers et limiter ainsi le dérangement des espèces ou le piétinement de zones sensibles.</p> <p>Rédaction et élaboration du contenu à la charge de l'animateur Natura 2000, en concertation avec les acteurs</p>	<p>Propriétaire ou gestionnaire de la parcelle</p>	<p>Europe/État : Animation Natura 2000 Autres sources de financement : Région, Département... Ou contrats : N26Pi : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact</p>	

concernés.		F14i : Investissements visant à informer les usagers de la forêt
4. Animations à destination du public : propositions d'animations sur le site Natura 2000 au cours de l'année ou propositions d'animations dans le cadre d'événements.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000
5. Suivi et évaluation du nombre de personnes fréquentant le site et les sentiers balisés et du nombre de participants aux animations. Bilan annuel à établir.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000
Périodicité / Programmation	En fonction des opportunités (événements, sollicitations...), des partenariats et des disponibilités.	
Partenaires	Propriétaires, exploitants, associations de loisirs, collectivités territoriales	
Impacts à prendre en compte	Impact paysager par la mise en place de balisage, de panneaux d'information, etc.	

Localisation ou illustration





Indicateurs de réalisation	Nombre de sentiers balisés. Nombre de panneaux installés. Nombre d'animations réalisées.	
Indicateurs de résultat	Nombre de personnes sensibilisées durant les animations. Nombre de personnes recensées sur les sentiers.	
Lien avec d'autres actions	IP04 - Lutte contre l'expansion des espèces exotiques envahissantes menaçant les milieux naturels ou les espèces autochtones PA01 - Maîtrise de la fréquentation sur les zones sensibles PA04 - Communication sur le site Natura 2000	
Actions du plan de gestion de la RNR		
Code et intitulé	Programmation	Priorité
TE07 – Entretien des sentiers et des installations	Annuelle	1
FA01 – Suivi de l'évolution de la fréquentation	Annuelle	1
IO03 – Installation de nouveaux écompteurs	2022	3
PI03 – Animations estivales	Annuelle	2
PI05 – Animations à destination du public scolaire	Annuelle	1
PI07 – Participation aux animations événementielles et événements	Annuelle	2
Référence à un cahier des charges type	N26Pi - Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact F14i - Investissements visant à informer les usagers de la forêt	

PA03	Mise en place de suivis participatifs permettant l'implication des acteurs locaux volontaires		Priorité 3
Objectif(s) de DD	D. Assurer la conciliation entre activités humaines et protection de la biodiversité par la concertation et la valorisation		
Objectif(s) opérationnel(s)	D2. Sensibiliser les publics aux richesses naturelles locales		
Habitats d'intérêt communautaire visés	-		
Espèces d'intérêt communautaire visées	-		
Secteurs concernés	-		
Descriptif de l'action			
<p>Cette action a pour but d'impliquer les gestionnaires et de sensibiliser les autres acteurs locaux présents sur le terrain en leur permettant de participer personnellement aux suivis des espèces présentes sur leurs parcelles. Une meilleure connaissance permet une meilleure compréhension des enjeux liés aux espèces et aux habitats. Les gestionnaires peuvent ainsi prendre conscience de leur rôle dans la préservation de la biodiversité.</p> <p>Cette action peut facilement se mettre en place par exemple pour les exploitants agricoles exploitant des parcelles abritant la Succise des prés. Ils pourront apprendre à reconnaître si besoin la Succise des prés mais aussi le Damier de la Succise afin d'enrichir le suivi de cette espèce d'intérêt communautaire. Cela peut aussi être le cas pour l'Escargot de Quimper ou encore la Loutre d'Europe dont les épreintes peuvent être facilement reconnues par les gestionnaires. Enfin, ce réseau de suivis participatifs peut également permettre de réaliser une veille sur les espèces exotiques envahissantes sur le territoire.</p>			
Mise en œuvre			
Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés	
1. Mise en place d'un réseau d'acteurs locaux volontaires pour réaliser des suivis participatifs.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
2. Formation des acteurs locaux volontaires à la reconnaissance d'espèces patrimoniales sur leurs parcelles ou encore d'espèces invasives.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
3. Enregistrement des données fournies par les acteurs locaux, en lien avec les autres suivis scientifiques réalisés. Selon les espèces suivies, une validation pourra être nécessaire.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
Périodicité / Programmation	À définir		
Partenaires	Propriétaires, exploitants et gestionnaires, associations de loisirs, collectivités territoriales etc.		
Impacts à prendre en compte			
Indicateurs de réalisation	Nombre de contacts établis avec les acteurs locaux. Nombre d'acteurs locaux formés à la reconnaissance d'espèces.		

Indicateurs de résultat	Nombre de données de suivi transmises par les acteurs locaux.
Lien avec d'autres actions	<p>MS01 - Accompagnement des propriétaires et exploitants forestiers sur les enjeux liés à la biodiversité forestière</p> <p>MS02 - Accompagnement des propriétaires et exploitants pour une gestion cohérente des espaces agropastoraux</p> <p>IP04 - Lutte contre l'expansion des espèces exotiques envahissantes menaçant les milieux naturels ou les espèces autochtones</p> <p>CS09 - Suivi du Damier de la Succise et des stations de Succise des prés</p> <p>CS12 – Suivi des chiroptères</p> <p>CS14 - Veille sur la Loutre d'Europe</p> <p>CS16 - Veille et suivis sur les espèces à faible enjeu de conservation</p> <p>MS07 - Intégration du site Natura 2000 dans le réseau naturaliste pour le partage de données scientifiques</p>
Référence à un cahier des charges type	-

PA04	Communication sur le site Natura 2000		Priorité 1
Objectif(s) de DD	D. Assurer la conciliation entre activités humaines et protection de la biodiversité par la concertation et la valorisation		
Objectif(s) opérationnel(s)	D3. Améliorer la communication sur le dispositif Natura 2000 et sur le site		
Habitats d'intérêt communautaire visés	-		
Espèces d'intérêt communautaire visées	-		
Secteurs concernés	-		
Descriptif de l'action			
<p>Natura 2000 est souvent source de confusions. Cette action concerne donc la mise en place de moyens de communication et d'information efficaces sur le site Natura 2000 et son fonctionnement ainsi que ses richesses patrimoniales. Cette communication est essentielle pour faire comprendre au public le rôle de Natura 2000 et l'importance d'œuvrer à la préservation des espèces et des habitats naturels.</p> <p>Elle peut viser tous les types de publics bien que les partenaires et acteurs locaux soient particulièrement visés par les actions MS06, MS01 et MS02.</p>			
Mise en œuvre			
Mesures	Maître d'ouvrage potentiel	Financements pouvant être mobilisés	
1. Mise en place d'un site internet dédié au site Natura 2000, regroupant toutes les informations pratiques tant sur le fonctionnement du dispositif Natura 2000 et ses outils, que sur l'actualité du site.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
2. Mise en place d'une information locale à destination des habitants : - publication d'un article court sur l'actualité du site dans les bulletins municipaux et bulletins des communautés de communes. - publications régulières d'articles dans la presse locale selon les actualités du site.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
3. Mise en place d'une lettre annuelle d'information Natura 2000, à diffuser à l'ensemble des partenaires et acteurs locaux du territoire. Possibilité de faire une publication dématérialisée disponible sur internet et diffusable sur liste d'adresses mail, et d'imprimer des exemplaires papiers à déposer dans les mairies pour consultation.	Structure animatrice	Europe/État : Animation Natura 2000	
Périodicité / Programmation	1. Année n ou n+1, mise à jour continue 2. Publication annuelle, presse locale selon actualités 3. Année n+1 ou n+2, publication annuelle		
Partenaires	Collectivités locales, associations...		
Impacts à prendre en compte			

Indicateurs de réalisation	Site internet créé et mis à jour. Lettre d'information annuelle publiée et communiquée. Article annuel publié dans les bulletins municipaux des 13 communes du site. Nombre d'articles publiés dans les journaux locaux.	
Indicateurs de résultat	Nombre de personnes informées : chiffres de consultation du site internet, nombre de personnes inscrites sur la liste de diffusion.	
Lien avec d'autres actions	MS01 - Accompagnement des propriétaires et exploitants forestiers sur les enjeux liés à la biodiversité forestière MS02 - Accompagnement des propriétaires et exploitants pour une gestion cohérente des espaces agropastoraux MS05 - Ajustement du périmètre du site Natura 2000 MS06 - Animation des partenariats et de la concertation territoriale au sein du réseau d'acteurs locaux MS07 - Intégration du site Natura 2000 dans le réseau naturaliste pour le partage de données scientifiques MS10 - Accompagnement des acteurs locaux dans les démarches d'évaluation des incidences CS02 - Étude historique et cartographie diachronique des milieux de landes, prairies et tourbières PA02 - Accueil et sensibilisation du public sur site	
Actions du plan de gestion de la RNR		
Code et intitulé	Programmation	Priorité
PI08 – Création et mise à jour des supports de communication	Annuelle	2
PI09 – Communication à travers les médias	Annuelle	1
Référence à un cahier des charges type	-	